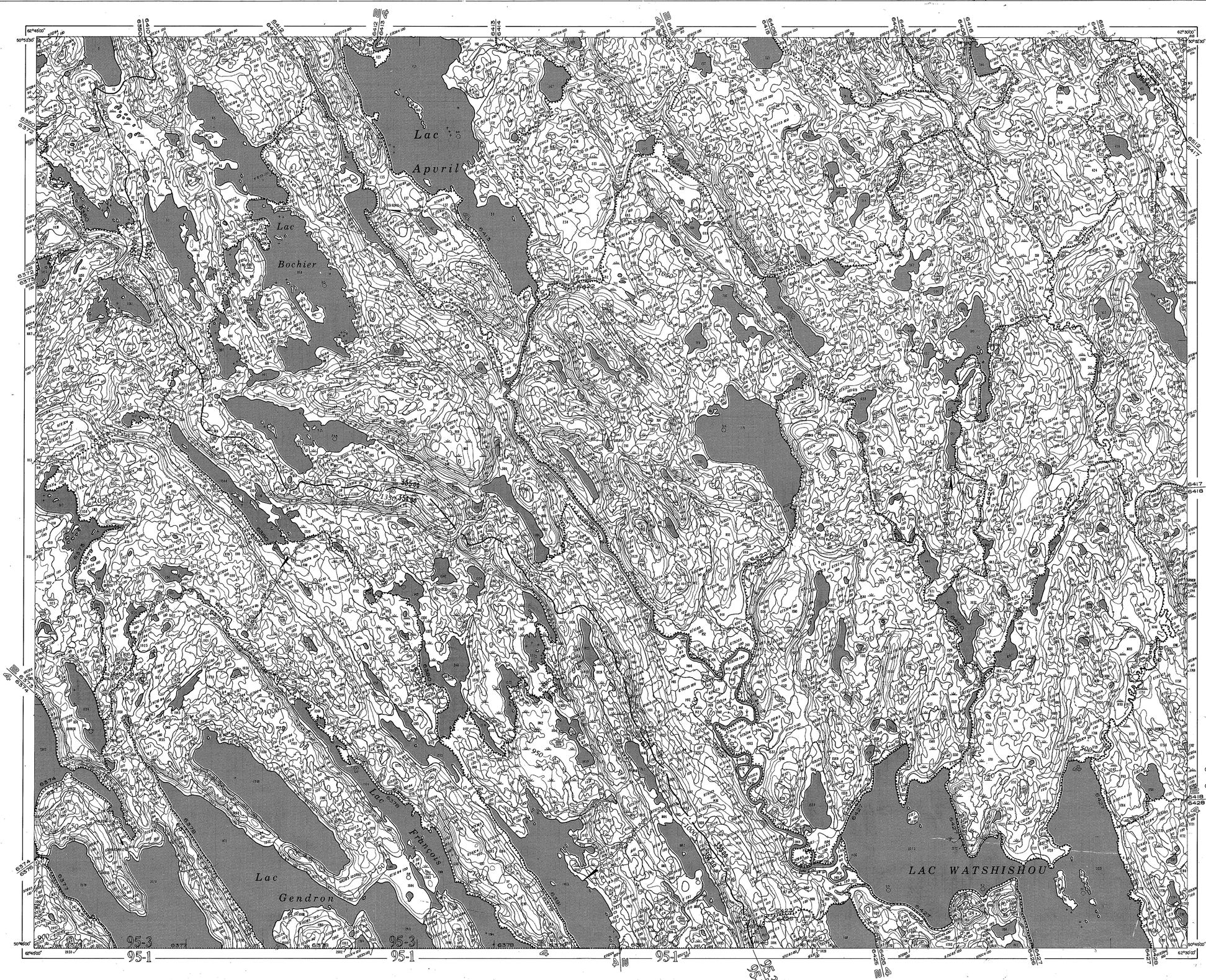

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte est établie d'après les cartes du Système national de référence cartographique numéros (©) 1979, 12-L-15) avec l'autorisation d'Énergie, Mines et Ressources Canada.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et ne pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — — secondaire
— — — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — — bassin secondaire
— — — bassin tertiaire
Limite de tenure
— — de division de recensement
— — de municipalité
— — de canton, de seigneurie
— — de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — sapin et/ou épinette blanche
— — — (sapin et/ou épinette blanche ... R (S)
— — pin blanc et/ou pin rouge
— — pin rouge
— — pin gris
— — thuya (cèdre)
— — peuplier
— — mélèze (plantation)
Pessière
— — (épinette noire et/ou thuya, mélèze ... S (E)
— — thuya (cèdre)
— — peuplier
— — mélèze
— — pin blanc et/ou pin rouge
— — pin rouge
— — pin gris
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette rouge)
— — (plantation d'épinette noire)
Sapinière
— — (sapin et/ou thuja, blanche occupant plus de 75% de la partie résineuse) S (R)
— — thuya (cèdre)
— — épinette noire et/ou épinette rouge
— — pin blanc et/ou pin rouge
— — pin rouge
— — pin gris
— — peuplier
— — mélèze
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — — et/ou thuya (cèdre occupant plus de 75% de la partie résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec peuplier
— — — — avec pruche
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la partie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la partie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin rouge
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
— — — Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la partie résineuse)
— — épinette noire et/ou épinette rouge
— — pin rouge
— — pin blanc et/ou pin rouge
— — pin gris
— — peuplier
— — sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la partie résineuse)
— — thuya (cèdre)
— — épinette noire et/ou épinette rouge
— — mélèze
— — pin blanc et/ou pin rouge
— — pin rouge
— — pin gris
— — sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Mélèzaie
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la partie résineuse)
— — thuya (cèdre)
— — épinette noire et/ou épinette rouge
— — pin rouge
— — pin blanc
— — pin gris
— — sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)
— — — — avec pin gris
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec pin rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec sapin
Bouleaux blancs et/ou bouleaux noirs ou rouge
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec plantation
Bouleaux à bouleaux blancs avec sapin
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — avec pin rouge
Peuplerais avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec épinette noire
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec mélèze
Chênaies mélangées
Érablières mélangées
Mélangés à feuillus tolérants
— — — sur station humide

FEUILLUS (groupements)
Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur station humide
— — (plantation)
Bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
Peuplerais
Chênaies rouge
Chênaies
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
— — à peupliers
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de frêne d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Subnoyé

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en dernier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivants: 0 à 50% / 50 à 95%

ORIGINE

Coupe totale
Chablis total
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES		TIGES DE:
10 (ans)	—	0-30 ans
30	—	31-50
50	—	51-70
70	—	71-80
80	—	81-90
90	—	91-100
100	—	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
30-50	50-70
50-60	50-80
60-70	50-90
70-80	50-100
80-120	70-120

FORÊT HÉTÉROÈNE

Jeune inégalienne: Plus de dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleuse inégalienne: Plus de dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges comprises de 60 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Égales	0 à 30%	évitum
Moyenne	31 à 60 %	M
Forte	61 à 90 %	F
Abrupte	91 à 120 %	A
Superficie extrême de pente > 121%		E

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ		5m 1	10m 2	15m 3	20m 4	25m 5	30m 6
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTOG. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: GAUTHIER, PARENT & ASS.
SIGNATURE:
CARTOG. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C1 (2) 50 H 60 — S: densité; E: classe de pente; C: classe d'âge; (2): origine; 50: hauteur; H: classe de hauteur; 60: classe de densité; S: type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 95
Unité d'aménagement: 95-3
Unité de sondage: 4*
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 17
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique: 3550*
Bassin primaire: 3
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 97900
Division de recensement: 37
Municipalité:
Codastre:
Parcelle: 6424*
Région écologique: 11a
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 910 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne: 1989
Carte forestière: Année de publication: 1990
Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/1/90
Déclinaison magnétique: 26° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

12-M-3 S.E.	12-M-2 S.O.	12-M-1 S.E.	12-M-1 S.O.
12-L-14 N.E. / S.E.	12-L-15 N.O. / S.O.	12-L-15 N.E. / S.E.	12-L-16 N.O. / S.O.
12-L-11 N.E.	12-L-10 N.O.	12-L-10 N.E.	12-L-9 N.O.

12 L/15 S.E.